



Lancement des travaux de réaménagement de la place Imbert

Conférence de presse

Lundi 11 septembre 2023

DOSSIER DE PRESSE



©photothèque Cahors/Grand Cahors P.Lasvenes



Lancement des travaux de réaménagement de la place Imbert

Sommaire

Communiqué	p 3
Un projet pensé en cohérence avec la rénovation du théâtre municipal	p 4
Piétons, cyclistes et végétal au cœur du projet	p 5
Financement et partenaires	p 6

COMMUNIQUÉ

Rénovation de la place Imbert

Un nouvel espace de vie dans un quartier en pleine transformation

Dans la continuité des travaux de rénovation énergétique et des façades du théâtre, **le chantier de réaménagement de la place Imbert démarre pour laisser place dans les prochains mois à un véritable lieu de vie et de respiration en plein cœur de ville.** En engageant son réaménagement complet ainsi que celui des rues adjacentes de l'Ancienne gendarmerie et des Carmes (dans sa section comprise entre la place Imbert et la rue Victor-Hugo), la Ville de Cahors poursuit le mouvement de mutation et d'embellissement des espaces publics amorcé ces dernières années (places Bessières, Bergon, Champollion, Metges, des Républicains espagnols, Libération, Saint-Priest, rues du centre historique).

Piétons, cyclistes et végétal au cœur du projet

Le projet accordera plus de place aux piétons et aux cyclistes, sécurisant ainsi les déplacements. **Le végétal sera également plus présent pour apporter de la fraîcheur** et embellir l'espace public. L'ensemble rénové permettra de mettre en valeur le théâtre.

Avec la nouvelle résidence Hernani, le théâtre rénové, les commerces, cafés et le boulevard Gambetta, la place Imbert se situe dans un quartier stratégique en mutation.

Le projet, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Cahors, bénéficie du soutien financier du Département du Lot, de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local ainsi que de l'engagement du Grand Cahors au titre de ses compétences assainissement et voirie.

La place Imbert fermée à la circulation pendant le chantier

Le démarrage du chantier est prévu mi-septembre pour une durée d'environ 4 à 5 mois (calendrier prévisionnel sous réserve de modifications selon les contraintes techniques et météorologiques).

Pour permettre le bon déroulement du chantier, la place Imbert sera fermée à la circulation pendant toute la période des travaux, entraînant **des modifications de circulation et de stationnement dans le secteur :**

- L'accès piéton à la résidence Fénelon sera possible par la place Mitterrand et la rue Saint-Géry.
- Le sens de circulation de la rue de l'Ancienne gendarmerie sera inversé. Les véhicules pourront circuler dans le sens de la rue des Hortes vers la rue des Carmes et accéder au parking Le Phare comme au parking souterrain de la résidence Fénelon et au parking privé de l'espace d'entreprises Saint-Géry.
- Un accès piéton permettra de maintenir les cheminements piétons entre les rues des Carmes, de l'Ancienne gendarmerie et le boulevard Gambetta.

L'accès aux commerces et services sera maintenu tout au long du chantier.

Les riverains, services et établissements de proximité concernés par les modifications de circulation (commerces, collège, centre hospitalier, transports Evidence, usagers des parkings Le Phare et Amphithéâtre) ont été informés de ces adaptations ponctuelles.

Un projet en cohérence avec la rénovation du théâtre municipal

Afin d'améliorer le lien entre la façade sud du théâtre municipal et la place Imbert et de donner une cohérence à l'ensemble du projet, le chantier de rénovation de la place Émilien-Imbert succède à celui de la rénovation énergétique et patrimoniale du théâtre municipal qui vient de s'achever.

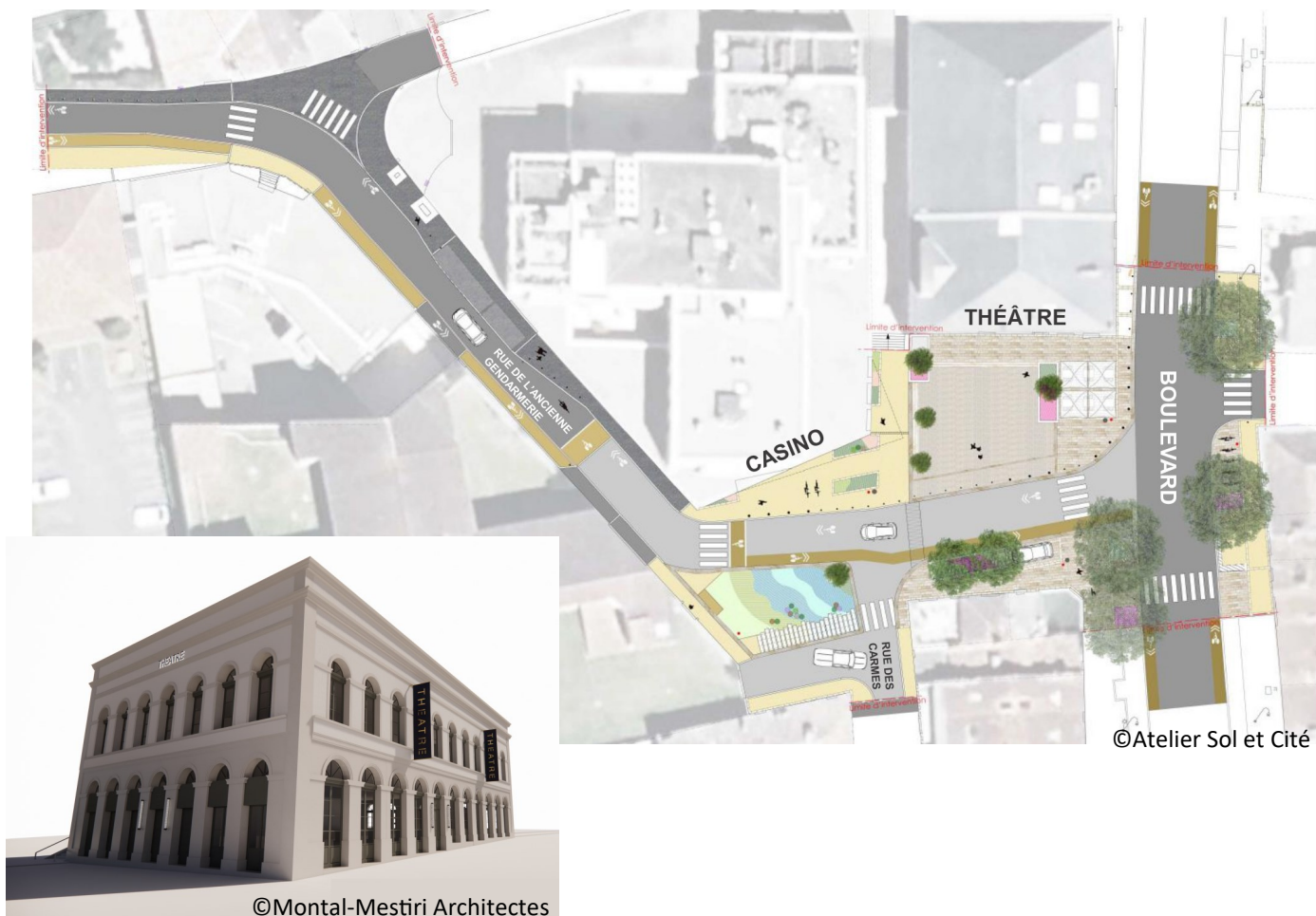
L'aménagement prévoit notamment de constituer un socle à la façade sud du théâtre, de quoi former un nouveau parvis et de mettre en scène cette façade du théâtre jusqu'ici traitée comme un arrière peu soigné de l'équipement

Le projet a été pensé et conçu en prenant en compte la diversité des usages du secteur : les besoins des commerces implantés sur la place Imbert, les difficultés parfois rencontrées aux abords immédiats du Casino, les problématiques d'accès de véhicules de certains riverains suite à l'évolution récente du quartier (création de la résidence Hernani), ainsi que les contraintes liées à l'activité technique et logistique du théâtre (accès poids-lourds).

Le projet d'aménagement a ainsi été repensé en cohérence avec le quartier en intégrant au projet de réaménagement :

- La rue des Carmes dans sa section comprise entre la place Émilien-Imbert et la rue Victor-Hugo
- La rue de l'Ancienne gendarmerie jusqu'aux allées Fénélon
- Le débouché du boulevard Gambetta sur la place Émilien-Imbert

Une présentation publique d'information et de présentation du projet a été organisée avec les riverains le 28 mars 2023



Piétons, cyclistes et végétal au cœur du projet

Place aux mobilités actives

Le projet a été pensé dans le but d'**apaiser les circulations automobiles** et de **sécuriser les cheminements piétons et cyclistes**. Il s'inscrit dans le cadre du plan vélo et circulations apaisées 2021-2026 du Grand Cahors et de la Ville de Cahors.

Les aménagements de voirie et piétonniers :

- **Création d'une bande cyclable** permettant de connecter les allées Fénelon au boulevard Gambetta par la rue de l'Ancienne gendarmerie
- **Implantation d'arceaux à vélos** devant le magasin Casino
- **Une place piétonne** : afin de **distinguer les différentes zones de circulation**, le choix a été fait de privilégier, pour la voirie de la place Imbert, un enrobé grenailé et pour les espaces à dominante piétonne, des dalles calcaires, du béton désactivé et des pavés de granit
- Une rampe d'accès PMR

Une place végétalisée

Au pied de la façade arrière du théâtre, le cœur de la place redeviendra piéton. Sur et autour de cet espace, des jardinières végétalisées hautes et basses, des grands pots arbustifs, des arbres et un parterre floral d'agrément viendront embellir les lieux et y apporter de la fraîcheur.

Un composteur collectif sera également installé.

Aperçu des essences végétales (liste non exhaustive, certains choix de variétés végétales peuvent évoluer lors de la réalisation des aménagements) :

① **Création d'un parterre floral** sur l'espace situé devant l'entrée de la résidence Le Phare avec aménagement d'un passage piétonnier en dalles de type « pas japonais ».

Plantations : Fougère cuivrée, Molinia arundinacea, Agapanthe, Cheveux d'ange, Magnolia en pot.

② **Jardinières basses** devant le magasin Casino.

Plantations : Molinia arundinacea, Pittospore du Japon nain, Lin de Nouvelle Zélande

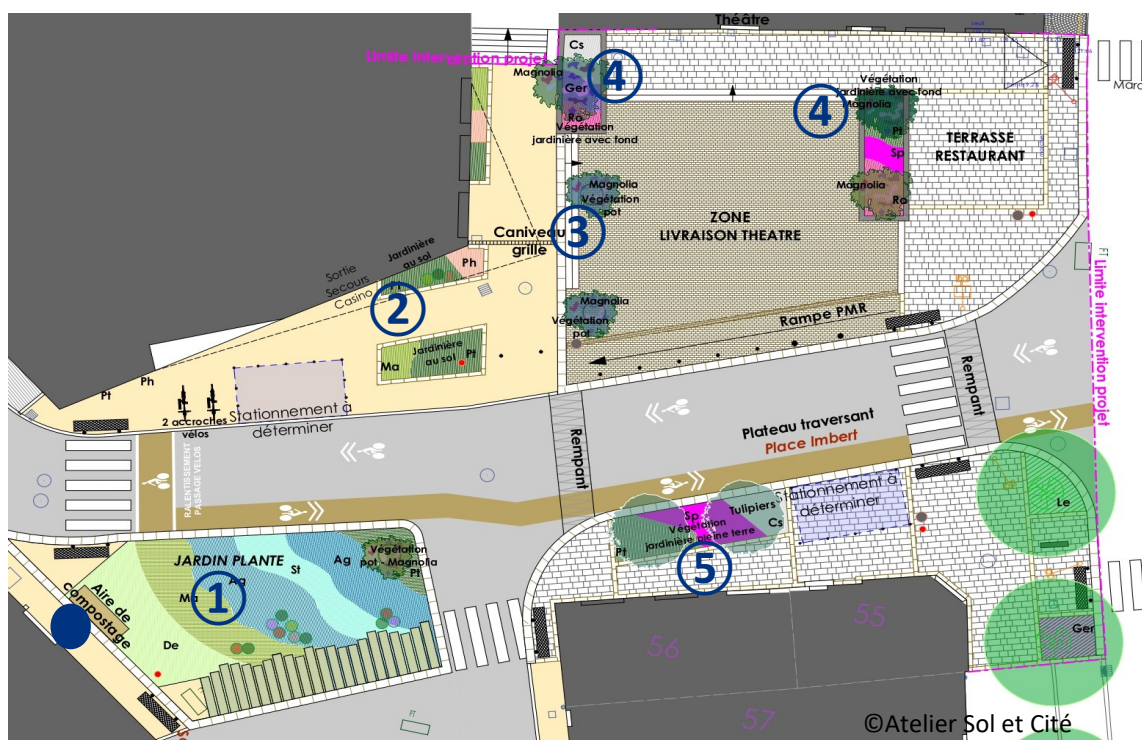
③ **Arbustes à hautes tiges** en pots maçonnés à l'arrière du théâtre : Magnolias

④ **Jardinières hautes** à l'arrière du théâtre : Spirée du Japon, Romarin, Pittospore du Japon nain, Ciste à feuilles de sauge, Géranium, Magnolia

⑤ **Plantation de deux arbres** devant la boutique informatique XEFI : Tulipiers

Jardinières en pleine terre : Spirée du Japon, Pittospore du Japon nain, Ciste à feuilles de sauge

- **Composteur collectif** : Il s'agit du 17ème composteur collectif déployé dans les espaces publics de la ville. Ces installations permettent aux habitants qui ne possèdent pas de jardin de trier leurs biodéchets, mesure qui devient obligatoire à partir du 1er janvier 2024 pour réduire le volume des déchets.



Financement et partenaires :

- **Plan de financement :**

Coût total de l'opération (travaux et honoraires) : 673 000 € HT

Partenaires de l'opération

- Etat (au titre de la DSIL)
- Département
- Grand Cahors

- **Maîtrise d'ouvrage**

Ville de Cahors

- **Maîtrise d'œuvre :**

- Atelier d'urbanisme et d'architecture Sol et Cité
- Atelier de paysage
- OCTE Infra, Ingénierie et études techniques

- **Coordinateur Sécurité et protection de la santé :**

Socotec Construction

- **Entreprises :**

- Eiffage
- Capraro
- Sarl Marion espaces verts